

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 30 novembre 2017

 www.sig.bf/2017/11/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-jeudi-30-novembre-2017/

Sig-Burkina



Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le jeudi 30 novembre 2017,

en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 00 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA,

Premier ministre, Chef du gouvernement.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu une communication orale,

et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE DEUX (02) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

– un rapport relatif à la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie de l'Etat, exercice 2017 au 30 septembre 2017.

A cette date, le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat s'établit à 1 097,72 milliards de FCFA pour les prévisions corrigées de 1 804,08 milliards de FCFA, soit un niveau de réalisation de 60,85%.

L'exécution des dépenses s'élève à 1 481,05 milliards de FCFA pour une dotation corrigée annuelle, base crédits de paiement, de 2 455,19 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 60,32%.

L'analyse des principaux soldes, au 30 septembre 2017, fait ressortir un solde budgétaire global déficitaire de 383,32 milliards FCFA.

Le Conseil a instruit les ministres de prendre les dispositions idoines pour une meilleure exécution du budget en cours.

I.1.2. Pour le compte du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

– un décret relatif à l'adoption de la Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance 2018-2027 et son plan d'actions 2018-2020.

Cette Stratégie vise à créer les conditions favorables à l'expression du droit, à promouvoir la transparence et la responsabilité, à renforcer la participation et l'équité, à lutter contre la corruption et à promouvoir une culture d'efficacité et d'efficience dans la gestion des affaires publiques.

I.2. AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, LE CONSEIL A ADOPTE

un rapport relatif aux résultats de la sélection de partenaires pour la réalisation de huit (08) centrales solaires photovoltaïques dans sept (07) régions du Burkina Faso en Build Own Operate and Transfert (BOOT) Pour le compte du ministère de l'Energie.

Il s'agit de la région de la Boucle du Mouhoun (Dédougou, 15 MWc), des Cascades (Banfora, 10 MWc), du Centre (Ouagadougou, 20 MWc et 10 MWc), de l'Est (Fada N'Gourma, 10 MWc), des Hauts-Bassins (Orodara, 10 MWc),

du Nord (Ouahigouya, 10 MWc) et du Sahel (Dori, 15 MWc).

Le Conseil a marqué son accord pour la poursuite des négociations en vue de la conclusion des contrats en Partenariat Public Privé (PPP) et en contrat d'achat d'électricité par la procédure d'entente directe, avec les entreprises qualifiées.

II. COMMUNICATION ORALE

II.1. Le ministre des Infrastructures a fait au Conseil une communication relative à l'approbation par le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement, du Projet de renforcement et de bitumage de la route Gounghin – Fada N’Gourma – Piega – Frontière du Niger. Cette route longue de 218 Kilomètres sera exécutée en trois (03) lots :

- Lot 1 : Gounghin – sortie Fada N’Gourma ;
- Lot 2 : sortie Fada N’Gourma – Matiakoali ;
- Lot 3 : Matiakoali – Frontière Niger.

D'importants travaux connexes sont prévus :

- 36 forages ;
- 18 000 mètres de mur de clôture ;
- 9 000 m2 de parking ;
- 30 Km de pistes rurales ;
- 3,9 Km de voiries en pavé ;
- Equipement en matériel de production et de transformation au profit de 50 groupements féminins ;
- Construction et équipement d'une station de pesage.

Le montant total du financement de cent vingt-six milliards (126 000 000 000) FCFA est assuré par la Banque africaine de développement (BAD), la Coopération japonaise (JICA), l'Union européenne (UE), la Commission de l'UEMOA et l'Etat Burkinabè.

La procédure de sélection des entreprises débutera dès la première semaine du mois de décembre 2017.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINO
Officier de l'ordre national